



Aérodrome de Pontoise - 95650 Boissy-l'Aillerie Tél : 01 34 41 77 00 ● Fax : 01 34 41 77 01

E-mail: info@hispano-suiza.com Internet: www.hispano-suiza.com

# BIENVENUE À BORD!



L'aéro-club *Hispano-Suiza* est né en 1945 au sein de la société qui lui a donné son nom, une vieille dame plus que centenaire, célèbre pour ses automobiles de légende et ses moteurs d'avions, et marquée par la fameuse cigogne de Guynemer.

Aujourd'hui indépendant de l'entreprise, il est installé depuis 1951 sur l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles et accueille des pilotes et des élèves pilotes venus d'horizons les plus divers. Il arrive en tête des aéro-clubs français, tant par le nombre de ses avions que de celui de ses adhérents et des heures de vol effectuées chaque année.

Ses dirigeants étant tous bénévoles, l'*ACHS* est donc extrêmement compétitif tout en maintenant un niveau de qualité optimal.

Alors, bienvenue à bord!

# Pourquoi apprendre à voler ?

• Entre ceux qui veulent en faire un métier (civil ou militaire), ceux qui veulent pouvoir disposer d'un moyen de transport personnel, rapide et souple, ceux qui ont envie de voir la planète d'en haut, de se promener, de se distraire, ceux qui veulent avoir des activités conviviales comme les voyages en groupe, les promenades de week-end ou de vacances avec escales enchanteresses, ou bien sportives comme les rallyes aériens ou le pilotage de précision... il y a finalement mille et une raisons d'apprendre à piloter.



« L'avion est un moyen de transport rapide pour des gens qui ne sont pas pressés. »

Couramment utilisée pour inciter les pilotes à la prudence, cette définition rappelle aussi que l'aviation légère est avant tout une école de discipline, de rigueur, de maîtrise de soi.

Point n'est besoin d'être fort en maths, casse-cou ou milliardaire, l'aviation légère est accessible à tous. Aimer et vouloir : ce sont les deux seules conditions pour être... autorisé à décoller !

# Licences et qualifications...

### ■ ABL (Autorisaton de base LAPL)

République Française

EUROPEAN UNION

LICENCE DE MEMBRE D'EQUIPAGE DE CONDUITE

Elle est délivrée à 16 ans minimum après 6 heures au moins de vol en double commande et 20 décollages et atterrissages en solo.Le candidat doit avoir

réussi l'examen théorique du LAPL ou du PPL ou être titulaire du BIA, et posséder une certificat médical valide

Elle permet de piloter, de jour et seul à bord, un monomoteur dans un rayon de 25 NM autour de son aérodrome de départ.

#### ■ LAPL (Light Aircraft Pilot Licence)

Elle se passe à 17 ans révolus après au moins 30 heures de vol d'instruction dont 15 heures en double commande. Le candidat doit également avoir réussi l'examen théorique et posséder un certificat médical valide.

Elle permet de piloter un monomoteur partout en France, ainsi que dans l'UE (sous réserve d'avoir subi un examen de langue anglaise), de jour et dans des conditions météorologiques permettant le vol à vue (VFR).

# ■ PPL (Private Pilot Licence) Licence de pilote privé

Elle se passe à 17 ans révolus après avoir subi avec succès les examens théorique et pratique prévus par arrêtés. La formation comprend un minimum de 45 heures de vol, dont au moins 25 heures en double commande. Le candidat doit être en possession d'un certificat médical valide.

Elle permet d'exercer les fonctions de commandant de bord sur un avion monomoteur, avec des passagers, dans le monde entier (sous réserve d'avoir obtenu la qualification de langue anglaise) et dans des conditions météorologiques permettant le vol à vue (VFR).

## L'aérodrome de Pontoise-Cormeilles...

... propose la meilleure infrastructure offerte à l'aviation légère en région parisienne : deux longues pistes en croix (pour ne pas être gêné par le vent), et "en dur" (pour ne pas être gêné par les intempéries), dont une équipée d'un balisage de nuit, les moyens les plus modernes de radionavigation, des services : contrôle, images radar, pompiers... et l'avantage de se trouver, aux portes du Vexin, dans une région propice au tourisme aérien, en bordure de l'espace aérien parisien.



#### Et ensuite...

D'abord les voyages... pour faire du ciel le plus bel endroit de la Terre. Ensuite, perfectionnement sur des avions plus complexes (hélices à pas variable, train rentrant, avions équipés de "glass cockpit" (Cessna 182 G1000), vol de nuit, PSV (pilotage sans visibilité), qualification IR pour pouvoir voler aux instruments dans des conditions météorologiques dégradées...

#### ■ Notre école IFR

L'aéro-club *Hispano-Suiza* a été agréé école IFR en juin 2013. Depuis cette date, les pilotes de l'association peuvent donc bénéficier de nouvelles formations pratiques afin d'obtenir la qualification de vol aux instruments : IR (qualification internationale FCL), CBIR (qualification nationale), EIR (qualification européenne "en route"). Ils ont également la possibilité de transformer leur licence IR américaine en licence française et se former aux approches RNAV GNSS et PBN.

# Combien ça coûte ?

Il s'agit d'un budget établi pour une formation LAPL effectuée dans l'année sur un *Cessna 150* et répondant au minimum d'heures fixé par la réglementation (ces prix étant ceux en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2020 et susceptibles d'être modifiés en fonction notamment de l'augmentation du prix du carburant et du cours du dollar).

Bourses: les élèves pilotes âgés de moins de 21 ans peuvent bénéficier, sous certaines conditions, jusqu'à quatre bourses d'un montant (au 1<sup>er</sup> mars 2020) de 335 euros chacune

Formation professionnelle: l'ACHS est agréé pour la formation professionnelle continue. Les entreprises peuvent prendre en charge la formation de leurs collaborateurs soit directement, soit par l'intermédiaire d'un organisme agréé (CPF).

**Comités d'entreprise :** de nombreux adhérents bénéficient directement de subventions de leurs comités d'entreprise.



#### ■ Pour les plus jeunes... le BIA

Pour les élèves des classes de 3° (et au-dessus) et âgés de 13 ans au moins, l'aéro-club organise des sessions de préparation au **Brevet d'Initiation Aéronautique**. S'ils veulent ensuite poursuivre une formation de pilotes, ils peuvent bénéficier de plusieurs bourses (lâché solo, obtention des théoriques LAPL et PPL, obtention des LAPL et PPL complets, etc.).

28 Cessna 11 F 150 2 FR 172 "Skyhawk"
 2 FR 172 J "Rocket" (IFR)
 2 172 RG "Cutlass" (IFR)
 2 182 T G1000 (IFR)
 (vovage)

■ 3 Robin 2 DR 300 "2 + 2" 1 J3 1 DR 400 "Petit Prince" 1 PA 19

12 salariésplus de 20 instructeurs

et toute une équipe de bénévoles

 2 stations informatiques pour la météo et 4 autres pour la gestion des vols



et un simulateur de vol...



un atelier mécanique agréé

... c'est aussi...

 un accès facile (40 minutes de la place Charles de Gaulle - Étoile)



• un restaurant, *La Cigogne*,



# ... mais c'est surtout... UNE DISPONIBILITÉ EXCEPTIONNELLE

... grâce à 14 avions école semblables, au nombre important d'instructeurs, et aux heures d'ouverture de l'aéroclub : toute l'année 7 jours sur 7, du lever au coucher du soleil, et plus tard encore pour les vols de nuit et l'IFR... Par ailleurs, notre flotte d'avions de voyage garantit aux élèves, une fois brevetés, de pouvoir disposer facilement d'un appareil. Et aussi de pouvoir se perfectionner après le brevet (vol de nuit, entraînement sur d'autres avions...).